



République Sociale

ASSOCIATION RELIE PAR LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901
Club fondé en 1997

« Sans la République, le Socialisme est impuissant,
Sans le Socialisme, la République est vide »

Nancy, le 14/09/09

COMPTE RENDU DU DEBAT SUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET TECHNOLOGIQUE DU 5 SEPTEMBRE 2009

Cher(s) ami (e) s,

Le 5 Septembre 2009, à L'Union Locale CGT de Nancy, le Bureau de République Sociale a ouvert sa réflexion sur l'avenir de l'Enseignement Professionnel et Technologique, Public et Laïque, aux forces politiques et syndicales. Nous remercions ceux qui sont venus et ceux qui ont eu la politesse de s'excuser.

Introduction au débat.

La Laïcité n'est ni un dogme ni une idéologie, ni un concept figé.

Elle s'identifie à la raison humaine en marche vers l'avenir, c'est un mouvement de la pensée critique.

République Sociale est convaincu que la Laïcité reste l'élément fondamental du combat pour la liberté et l'émancipation de l'être humain.

Au moment où l'Europe communautaire regroupe 30 pays dont 2 seulement ont inscrit la Laïcité de l'Etat dans leur constitution, une initiation à la Laïcité doit être envisagée dans les pays européens où cette notion n'est pas encore mise en œuvre afin de lutter contre les risques de communautarisme, les micro-nationalismes, les statuts particuliers régionaux, au sein de l'Europe; et combattre les risques de nouveaux obscurantismes.

La constitution de l'Union Européenne et la mondialisation ne sauraient justifier une régression de la Laïcité des Services Publics, des droits sociaux et de la protection sociale, sous prétexte d'alignement communautaire. La Nation doit garantir l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction et à la formation professionnelle.

L'organisation de l'Enseignement Public gratuit et laïque à tous les degrés, est un devoir de l'Etat qui se doit de respecter son contrat et de s'opposer à toute tentative d'exploitation de l'enfant, par abaissement de l'âge de celui-ci sur le marché du travail que rend possible l'ordonnance 2001-174 du 22/02/01 relative à la transposition de la directive européenne 93/33/CE.

Le club République Sociale rappelle que la Constitution oblige l'Etat à faire respecter le principe de la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat ; c'est pourquoi le Congrès National condamne la mise en place du CAPES de religion dans l'académie de Strasbourg et dans le département de la Moselle.

Nous refusons en application des Droits de l'Homme et de l'Enfant les discriminations et ne peut tolérer les tentatives d'asservissement de l'Ecole à l'entreprise ou au "caractère propre". Il demande l'abrogation de toutes les lois anti-laïques, notamment la loi quinquennale et le statut scolaire particulier à l'Alsace-Moselle et à la Guyane.

Nous nous opposons à l'oppression, au totalitarisme, aux intégrismes, aux exclusions, au racisme, et à la xénophobie, au sexisme sous toutes leurs formes à l'Ecole et dans les formations.

A ce titre, nous considérons que les idées développées par l'extrême-droite sont en contradiction avec les missions et les valeurs de l'Ecole Laïque et Républicaine, s'oppose à la présence au sein des instances de l'Ecole de représentants de partis politiques qui véhiculent des idées en contradiction avec les missions et les valeurs de l'Ecole Laïque.

Le club République Sociale s'oppose dans l'Ecole à tout prosélytisme politique, philosophique et religieux, aux sectes, quelles que soient l'origine et la forme ;

Tout adhérent du club République Sociale demandent dans l'enseignement :

- une pratique pédagogique quotidienne
- une conception de l'enseignement professionnel public et laïque
- une détermination sans concession à promouvoir l'idéal laïque auprès des élèves et des personnels par une démarche pédagogique privilégiant le dialogue dans le respect des principes républicains et des règles de vie communes.

Le club République Sociale :

REAFFIRME que la Laïcité est porteuse des valeurs essentielles : solidarité, égalité, justice sociale, formation à la citoyenneté.

Agira donc contre toutes les attaques nouvelles à l'encontre de la Laïcité qui peuvent se nommer "Laïcité ouverte", "Laïcité plurielle", "Laïcité diversifiée", "enseignements optionnels", "chèque Education", "complémentarité publique et privée"...

REAFFIRME que la Laïcité de la Formation Professionnelle est une exigence qui doit être entendue et développée. Le club République Sociale ne se satisfera jamais de ce "cléricalisme d'entreprise" qui cherche à subordonner la Culture, la formation, et les activités des jeunes aux intérêts et à l'idéologie des groupes économiques.

REAFFIRME que le droit équitable de tous les jeunes et adultes à une formation professionnelle et à une qualification nationale dont le Service Public, s'oppose à la mise sous tutelle de la formation professionnelle publique par les Régions et les Partenaires Sociaux dans le cadre d'objectifs définis par branches et par plans régionaux.

REAFFIRME son opposition à l'alternance et à l'apprentissage et condamne le dualisme scolaire, même quand il s'organise sous couvert des services publics (UFA et CFA publics).

Cette formule se traduit par un tri opéré parmi les jeunes et la perte, dans l'acte éducatif, de l'indépendance qui caractérise la Laïcité pour le soumettre au pouvoir économique.

REAFFIRME sa condamnation sans réserve de toutes les mesures de réduction du potentiel de la formation professionnelle publique ou de toutes les mesures qui cherchent à y concourir (les pôles, les réseaux, la loi quinquennale, les groupements d'intérêt public (GIP), collège unique et en particulier pour les jeunes les plus démunis des SES/SEGPA et EREA...).

REAFFIRME que l'Etat doit prendre en charge tous les financements pour permettre de faire face à sa mission qui reste bien d'assurer un enseignement Laïque, Gratuit et de Qualité, de la maternelle à l'Université, dans le respect du principe républicain : "**à l'Ecole Publique, fonds publics ; à l'Ecole Privée, fonds privés**".

Le club République Sociale demande que soit totalement revu le système actuel de répartition de la taxe d'apprentissage, propose son versement intégral à l'Education Nationale qui en assurera la ventilation dans les seuls établissements publics assurant une formation professionnelle ou technologique à temps plein.

REAFFIRME sa condamnation d'un secteur concurrentiel de formation, confessionnel ou patronal, et son attachement au projet de nationalisation laïque.

REAFFIRME le droit pour les jeunes à une égale dignité et condamne de nouvelles mesures qui aggravent la précarité, qui visent à contraindre les salariés, à remettre en cause les qualifications.

EXIGE la gratuité des manuels scolaires et du premier équipement dans le secteur de la formation professionnelle publique et EXIGE une attribution plus juste des bourses scolaires dans ce secteur ainsi que l'institutionnalisation d'une rétribution égalitaire aux élèves de la formation professionnelle initiale publique pour lesquels les PFE ont été rendues obligatoires.

EXIGE le maintien du caractère national des diplômes et REITERE son attachement à la collation de grades et diplômes par l'Education Nationale.

EXIGE la protection que doit un Etat laïque à ses enseignants qui ne peuvent exercer pleinement leur rôle éducatif dans des classes difficiles, à effectifs lourds.

EXIGE un encadrement éducatif, social, médical, à la hauteur des besoins des jeunes, en particulier dans les secteurs sensibles où l'environnement social pose problème.

Le club République Sociale tient à REAFFIRMER solennellement que le combat de l'homme, du citoyen, du travailleur, pour son devenir, passe par la LAICITE garante de la LIBERTE, de l'EGALITE, et de la FRATERNITE.

Relevé de conclusion après discussion.

Enseignement technique et professionnel

Pistes ouvertes par le débat le 5 septembre 2009 à la Bourse du travail

1 - On ne peut tricher avec l'enseignement technique et professionnel

On ne peut tricher avec les questions qu'il pose car à sa sortie, le jeune confronte sa réflexion, son habileté, ses acquis directement à la matière, aux machines, aux systèmes pour obtenir un résultat, un produit montrable à un tiers : compagnon, client, fournisseur.

Le jeune est aussi confronté au caractère totalement collectif de son action dans un processus de production, de construction, d'utilisation de ce qu'on lui transmet pour ce faire.

C'est vrai du manoeuvre à l'ingénieur.

On n'est plus dans le domaine du commentaire, de l'individuel et de l'essai, mais dans celui du « faire » « ensemble » « pour de bon » et « du premier coup ».

Il en résulte que c'est aussi le processus de formation, de son contenu, de ses moyens, de son contrôle qui est en cause et qui montre très vite ses défauts et ses qualités. Ce processus ne prévoit pas de « retouche ». Le jeune professionnel doit être aussi « bon du premier coup ».

La responsabilité des personnels et des concepteurs de l'enseignement technique est donc particulièrement écrasante.

Plus que dans tout autre domaine l'irresponsabilité, l'amateurisme et les expérimentations infondées sont inacceptables. Or c'est ce que tous, des enseignants à l'encadrement, constatent et critiquent : plus de 40 ans de « réformes » n'ont fait qu'aggraver les problèmes et mécontenter élèves, étudiants, enseignants et encadrement. Nous proposons de faire ce que toute démarche technique rationnelle conduit à faire : remettre en cause les principes de ces réformes et leur inadéquation à leurs buts avoués, comme aux besoins de la Nation.

2 - « Les principes »

- l'entreprise privée doit définir programmes, participer à la formation et à son évaluation,
- la formation sur le tas, par stages et apprentissage doit être généralisée,
- la formation théorique et l'instruction générale, physique et de sécurité doivent être réduites,
- il faut acquérir un comportement discipliné au sein de l'entreprise,
- le jeune en formation, même majeur, ne bénéficie pas de tous les droits du travailleur en poste,
- le coût pour l'entreprise participante doit être minimal, voire même plus que compensé par l'Etat ou par la famille de l'élève ou l'étudiant,
- les handicaps physiques ne sont pas les bienvenus et la pédagogie n'est pas adaptée. Les familles doivent se débrouiller seules.

3 - L'échec :

L'échec de cette politique de « gribouilles » conduite de rapports en rapports à contenus plus idéologiques que pédagogiques et techniques se montre notamment par :

- la formation « sur le tas » qui ne permet ni l'évolution ni l'adaptation des compétences,
- sauf exception, les entreprises utilisent les stagiaires et apprentis pour une rentabilité et un coût minimal à court terme,
- l'encadrement pédagogique en entreprise a un très faible rendement,
- l'attractivité du « technique » auprès des élèves et familles diminue alors que son coût pour celles-ci devient insupportable, notamment dans les établissements privés,
- il n'est tenu aucun compte des exigences physiques des métiers : les activités physiques et sportives et la formation à l'hygiène et à la sécurité du travail sont l'exception,
- Idem pour l'apprentissage professionnel des langues vivantes indispensable dans les délocalisation,
- A compléter au cours des travaux suivants.

4 - La proposition :

Pour toutes ces raisons et d'autres qui seront complétées, nous nous proposons d'explorer la voie d'un retour à une démarche rationnelle, publique et laïque de reconstruction d'un enseignement technique et professionnel adapté aux exigences des méthodes modernes d'étude, de production, de construction, d'exploitation et d'entretien et réellement utilisées en France et en Europe.

Comme nous l'écrivions dans la lettre de RS d'août 2009 :

« A République Sociale, ... nous n'oublions pas que des techniciens et ouvriers expérimentés et bien formés par un enseignement technique et professionnel de qualité sont indispensables à la réalisation et à l'exploitation sûres des merveilles de la technique conçues par les ingénieurs et les chercheurs.

Formation, compétence, expérience, disponibilité des ingénieurs, scientifiques et techniciens sont mises en danger par des gestions à court terme, l'instabilité des décisions d'investissements, l'allongement des chaînes logistiques et le sacrifice des budgets de maintenance et de sécurité. Qui ne voit que la valeur et la réputation des réalisations techniques et scientifiques françaises doivent beaucoup à l'intervention de l'Etat dans le capital, la programmation et le suivi des grandes entreprises françaises ? »

Ce document servira de plateforme au colloque « Europe – République – Laïcité initié par notre club le samedi 12 Décembre 2009 à Nancy.

Clôture à 13 h 30. Cette réunion s'acheva par un apéritif et sur un bon repas pris en commun.

Bien à toi.

Pour le Bureau, le Compte-rendu a été effectué par :

Le président de **REPUBLIQUE SOCIALE**
Eric TOLLÉNAÈRE

Le Vice Président de **REPUBLIQUE SOCIALE**
Christian BERTHIER

Le Secrétaire Général de **REPUBLIQUE SOCIALE**
Yohan DRIAN

Club **RÉPUBLIQUE SOCIALE** 4, Rue Maurice Barrès – 54220 MALZÉVILLE
Comité de PARIS C/O Christian Berthier 27, Rue Pajol 75018 PARIS
Mail : republiquesociale@yahoo.fr Site : <http://republiquesociale.e-monsite.fr>